



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2019/36/PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant du Service d'Audit Interne, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Corinne TOUTAIN	Cheffe du Service (par intérim)	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette

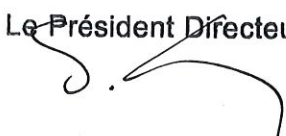
Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant du Service d'Audit Interne, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Corinne TOUTAIN	Cheffe du Service (par intérim)	- Signer tout document relevant du service, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel du service en qualité de notateur primaire et secondaire

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 22 mars 2019.

Fait à Limoges,
le **11 AVR. 2019**

Le ~~Président~~ Directeur général


Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

Mme Corinne TOUTAIN

DRH

DFJL